



Prairies inondables de la Basse Vallée du Doubs jusqu'à l'amont de Navilly

Présentation du site

Référence :

Directive Habitats Faune Flore - FR2600981

Région : Bourgogne

Département : Saône-et-Loire

Superficie : 1 434 ha

Nombre de communes concernées : 5

Altitude min-max : 175 m - 192 m

Région biogéographique : Continentale

La surface de ce site intersecte les Zones de Protection Spéciale suivantes FR2612005 *Basse Vallée du Doubs et étangs associés* FR4312007 *Basse Vallée du Doubs* et la Zone Spéciale de Conservation FR4301323 *Basse Vallée du Doubs*

Principaux enjeux :

Bras morts - Prairies inondables - Elevage

Localisation et caractéristiques du site

Ce site, lié essentiellement à la dynamique fluviale, présente un intérêt biologique majeur pour la Bourgogne tant au niveau floristique que faunistique.

Le Doubs accueille des poissons de grand intérêt (**Lamproie de Planer**, **Toxostome**, **Chabot**, **Bouvière...**) et se voit aujourd'hui de nouveau fréquenté par le **Castor d'Europe**. Les crues régulières érodent les berges sableuses qui sont notamment utilisées par

l'**Hirondelle de rivage** et le **Guêpier d'Europe**.

La dynamique fluviale active du Doubs façonne des îles et des grèves sableuses, colonisées à l'étiage par une **végétation rase** composée de **Souchet** et **Limoselle**. L'**Œdicnème criard** comme le **Petit gravelot** dépendent de ces milieux pour se reproduire.

Des espèces rares sont recensées au niveau des milieux aquatiques tels que la **Grande douve** ou le **Plantain à feuilles de graminées**. Les bras morts et mares, soumis au régime des crues et de la nappe alluviale, abritent le **Triton crêté**, l'**Hottonie des marais** et le **Faux nénuphar**. Ces zones humides jouent un rôle indispensable pour le frai du **Brochet**.

Les prairies inondables conduites en fauche sont remarquables pour la faune (reproduction du **Râle des genêts** et du **Courlis cendré**) et la



Gratia officinale © Nicolas Terrel



Bouvière © EPTB

flore (**Gratia officinale**) qu'ils contiennent.

Les reliquats de pelouses sèches se composent d'**orchidées** et d'espèces spécialisées comme la **Prêle rameuse** et les **Petits orpins**. Ces formations sont assez exceptionnelles dans les plaines alluviales car elles sont habituellement localisées sur les plateaux et versants calcaires.

Cet ensemble constitue un important système de tresses, de méandres et de "mortes" d'une richesse incomparable.



Fretterans © Sophie Horent



Natura 2000 en Saône-et-Loire

Quels enjeux sur ce site ?

Le paysage de l'interdigie se caractérise par la présence de nombreuses prairies pâturées et fauchées représentant environ 50% de la surface du site. Ces prairies contrastent avec l'activité céréalière s'exerçant à proximité immédiate dans la plaine du Finage.

Ces herbages, pour majeure partie inondables, sont en relation



Pêche électrique © Sophie Horent

directe avec les fluctuations du Doubs. Elles permettent notamment la reproduction du Brochet en fin d'hiver et accueillent une grande diversité d'espèces végétales.

Les principaux enjeux résident dans le maintien de pratiques d'élevage extensif et la conservation du maillage bocager essentiel pour réduire les phénomènes d'érosions liés aux inondations. Par ailleurs l'arrêté de protection de biotope en vigueur sur le site interdit le retournement des prairies permanentes.

Les zones humides avec le cortège d'espèces qui leurs sont associées souffrent de l'enfoncement du lit du fond du Doubs. Ainsi les dépressions humides sont moins souvent alimentées en eau, les

bras morts se déconnectent plus fréquemment conduisant à une fermeture progressive de ces milieux annexes au Doubs. Des actions sont prévues pour rouvrir ces milieux.

Directement liés à la dynamique de la rivière, les boisements alluviaux jouent un rôle important dans le maintien des berges. Ils sont en outre à nouveau fréquentés par le Castor d'Europe.



Guépier d'Europe © René Hoff

Quels contrats possibles ?

Plusieurs types de contrats sont proposés aux usagers et gestionnaires du site en fonction de leurs activités et des milieux naturels concernés. Quelques exemples :

Sur les zones agricoles :

- Fauche des prairies retardée à partir du 15 juillet
- Absence de fertilisation
- Limitation de la pression de pâturage
- Reconversion de cultures en prairies
- Entretien de haies et des arbres têtards

Hors zones agricoles :

- Restauration de secteurs de ripisylve et de forêt alluviale
- Mise en place de régénération assistée en forêt
- Restauration de bras morts, frayères, mares, zones humides
- Entretien des arbres « têtards »



Les Vergettes - Lays-sur-le-Doubs © Sophie Horent

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :



EPTB Saône & Doubs
220 rue du Km 400 - 71000 MACON
Tél : 03 85 21 98 12
Fax : 03 85 22 73 45
info@eptb-saone-doubs.fr
www.eptb-saone-doubs.fr
http://eptb-saone-doubs.n2000.fr

DREAL de Bourgogne
www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

DDT de Saône-et-Loire
www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr



Portail du réseau Natura 2000 :
www.natura2000.fr